



**fccq** | Fédération des chambres  
de commerce du Québec



CHAMBRE DE COMMERCE  
DE VAL-D'OR

**Communiqué**  
**Pour diffusion immédiate**

Budget fédéral 2018

**Un budget structurant pour l'économie, mais négligent pour les finances publiques,  
croient la CCVD et la FCCQ**

**Val-d'Or, le 27 février 2018** – La conjoncture économique favorable actuelle donne assez de marge de manœuvre au gouvernement pour résorber le déficit, selon la Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) et la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ). Malheureusement, c'est le contraire qui nous est présenté aujourd'hui. L'absence de volonté de résorber le déficit maintenant nous rattrapera quand la conjoncture économique se détériorera, tôt ou tard.

« La situation économique du Canada ne doit pas permettre au gouvernement fédéral de baisser la garde sur des enjeux comme le retour à l'équilibre budgétaire, l'impact de la réforme fiscale américaine sur la compétitivité des entreprises canadiennes et l'incertitude liée aux négociations de l'ALENA », ont déclaré Stéphane Forget, président directeur-général de la Fédération des chambres de commerce du Québec, et Hélène Paradis, directrice générale de la Chambre de commerce de Val-d'Or. Dans le contexte actuel, le gouvernement fédéral aurait été bien avisé d'envoyer un signal clair sur la manière dont il entend préparer l'économie canadienne face à la réforme fiscale américaine, afin de préserver la compétitivité des entreprises.

« Par ailleurs, certaines mesures comme l'investissement important en recherche et innovation, annoncé dans le budget fédéral, constituent des gestes structurants pour l'économie canadienne et positionnent les entreprises favorablement face à la concurrence mondiale », affirment Stéphane Forget et Hélène Paradis. « Cet effort étendu du gouvernement fédéral, soutenu dans le temps, dénote un engagement à long terme en faveur de l'innovation. »

De plus, la volonté du gouvernement du Canada de mettre en place des stratégies visant à faciliter le développement des compétences des femmes en affaires, améliorer leur accès aux capitaux et augmenter les occasions de réseautage pour elles, leur permettra de contribuer encore davantage à l'économie canadienne.

« Quant à la réforme de la fiscalité des sociétés privées, le gouvernement fédéral avait donné suite, cet automne, à un certain nombre de revendications des entrepreneurs. Toutefois, en allant de l'avant avec sa modification du traitement fiscal des placements passifs, le ministre envoie un très mauvais signal, ce qui aura un impact sur la croissance des entreprises et ne manquera pas d'affecter négativement le réflexe entrepreneurial », a affirmé Hélène Paradis.

La FCCQ et la CCVD demandent depuis des années que le gouvernement fasse en sorte qu'il y ait une équité fiscale entre les fournisseurs de biens et services intangibles étrangers et canadiens, comme pour les biens tangibles. Le cas Netflix est le plus spectaculaire exemple de l'approche néfaste préconisée par le Canada actuellement. Pendant que le Canada fait du sur-place, plusieurs autres États ont adopté des mesures fiscales pour offrir à leurs entreprises un environnement compétitif et équitable à l'ère numérique. Il n'y a pas de raisons que le Canada n'évolue pas sur cette question.



**fccq** | Fédération des chambres  
de commerce du Québec



CHAMBRE DE COMMERCE  
DE VAL-D'OR

La FCCQ et la CCVD avaient aussi réclamé une réforme de l'assurance-emploi, afin que ce programme atteigne plus efficacement ses objectifs, une demande qui est restée lettre morte. De plus, il n'y a pas de réelle injection de fonds supplémentaires dans la nouvelle allocation canadienne pour le travail, une bonne nouvelle en soi, mais qui ne vient que compenser les hausses de cotisations au régime public de retraite (RPC et RRQ).

Enfin, la FCCQ et la CCVD sont satisfaites du signal positif envoyé par le gouvernement aux travailleurs, aux communautés et aux entreprises forestières qui doivent composer avec des pratiques commerciales américaines injustifiées, dans le secteur du bois d'œuvre, en prévoyant des sommes de 191 M\$ sur 5 ans.

### **À propos de la CCVD**

La Chambre de commerce de Val-d'Or est un organisme à but non lucratif qui compte plus de 1 115 délégués actifs au sein de la communauté d'affaires. Ayant pour mission de promouvoir le développement socioéconomique, la CCVD agit comme partenaire mobilisateur, porte-parole et défenseur des entreprises de son territoire.

### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de près de 140 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30-

### **Renseignements :**

Joanne Beauvais  
Directrice des communications  
Fédération des chambres de commerce du  
Québec  
Tél. : 514 844-9571, poste 3242  
Cell. : 514 928-8373

Corinne Larose  
Agente de communication  
Chambre de commerce de Val-d'Or  
819 825-3703  
clarose@ccvd.qc.ca